



Archivistes
sans frontières

ASF-FRANCE

ARCHIVISTS WITHOUT BORDERS

Les Archivistes-sans-Frontières, « sauveurs de mémoire, passeurs d'histoire »

L'archiviste est un acteur important dans la construction et la compréhension de l'histoire en tant que passeur entre le document et l'historien. De l'archive(s) au chercheur, se pose alors la question – ou plutôt les conditions - de la transmission de cet objet de la recherche notamment quand ce dernier est en danger.

Le patrimoine culturel et/ou documentaire est régulièrement mis en péril du fait de l'homme (conflits, vandalismes, manque de conscience, absence de ressources...) et/ou de catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations...). Ces agressions viennent amputer en partie la mémoire et l'identité des peuples. Si l'archiviste ne peut transmettre ce qui est définitivement détruit, il est de sa responsabilité de « passeur » d'agir pour protéger, conserver, organiser et défendre le patrimoine documentaire en danger de disparition ou de dommage irréversible. Il est le garant de l'intégrité et de la valeur des fonds qui seront exploités.

Dès le début des années 70, la communauté archivistique a commencé à se mobiliser afin de sensibiliser les États. Des mots au terrain, une équipe d'archivistes espagnols, impliqués dans la recherche historique relative au régime franquiste et anciennes dictatures latino-américaines, a franchi le pas en créant Archivistes-sans-Frontières en 1998 à Barcelone. Cette organisation internationale s'est ensuite développée dans de nombreux pays dont le Brésil. Tout en respectant les principes directeurs définis par ASF-International, chacune des sections ASF délimite son périmètre d'intervention en fonction la sensibilité à sa propre histoire : dictatures, colonies...

Depuis 2005, ASF-France s'est constituée pour répondre à la nécessité d'intervenir dans des pays francophones ou sur des fonds d'archives en français menacés. Depuis, les projets se développent, à quelques exceptions comme Cologne (Allemagne), dans des pays au passé colonial en Afrique (Burkina Faso, Éthiopie, Nigeria, Mozambique, Congo...), au Proche-Orient (Palestine) et dans les Caraïbes (Haïti). Au-delà des strictes missions de sauvegarde, ASF a également pour ambition de promouvoir la culture archivistique française en envoyant des archivistes professionnels bénévoles capables d'adapter leurs compétences dans toutes les situations : états des lieux, soutien à des projets de développement, sauvetage d'urgence, gestion de plan de sauvegarde, formation de responsables locaux...

ASF intervient à la demande de gouvernements dans leurs préoccupations de défendre les droits de l'Homme en protégeant les archives et en donnant accès aux documents publics (aider à la mise en œuvre d'une politique nationale d'archivage au Burkina Faso par exemple) mais également sur tout autres fonds pouvant intéresser la recherche en déshérence (ancienne compagnie du chemin de fer franco-éthiopien nationalisée depuis 1981) ou en soutien pour consolider des actions locales afin de faire renaître des institutions (Le Centre d'Art de Port-au-Prince).